



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E159877

VALABLE JUSQU'AU

19/09/2026

ÉDITÉ LE

11/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/04/2015

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/06/2025

10 000

Raison sociale : ETABLISSEMENT HOURS

4 AVENUE CHARLES DE GAULLE

38800 LE PONT-DE-CLAIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC GRENOBLE 810775577

Téléphone : 0476405273

Fax :

Portable : 0622290076

Siret : 810 775 577 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 19495

Site Internet :

E-mail : ets.hours@yahoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147577102

Responsabilité légale :

HOURS MARC-AURÈLE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147577102

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 20/09/2024           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                                 | 27/06/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.